



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Lachute.

Date : Lundi 3 avril 2023 à 19 heures.

Endroit : Salle du Conseil, Hôtel de Ville, Lachute.  
(Diffusion en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lachute et sur les ondes de la TVC d'Argenteuil)

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Consultations publiques
  - 3.1. Demandes de dérogations mineures :
    - 3.1.1. Pour le lot 4 986 296 du cadastre du Québec, 25, rue Georgette-Laurin situé dans la zone Fh-506-3
    - 3.1.2. Pour le lot 3 040 061 du cadastre du Québec, 1174, chemin du Lac-Sir-John situé dans la zone Va-501
    - 3.1.3. Pour les lots 6 396 625, 6 396 629, 6 396 631 et 6 398 746 du cadastre du Québec, avenue Barron situés dans la zone Ha-409-1
    - 3.1.4. Pour le lot 3 038 740 du cadastre du Québec, rue Henry situé dans la zone Hb-328
4. Adoption des procès-verbaux des séances du Conseil et de l'assemblée de consultation publique tenues au cours du mois de mars 2023 :
  - 4.1. Séance ordinaire du 6 mars 2023
  - 4.2. Séance extraordinaire du 14 mars 2023
  - 4.3. Consultation publique tenue le 27 mars 2023
5. Résumé de la correspondance d'intérêt public
6. Période d'informations et de questions
7. Administration générale :
  - 7.1. Dépôt du rapport du directeur général selon l'article 10.2 du Règlement sur la gestion contractuelle
  - 7.2. Dépôt du rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle 2021-843 de la Ville de Lachute pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023
  - 7.3. Fédération canadienne des municipalités (FCM) - Élection au Conseil d'administration



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**7.4.** Révision de la nomination d'un membre du Conseil sur le conseil d'administration de Tricentris, la COOP de Solidarité - modification de la résolution 05-01-2022

**7.5.** Octroi de contributions financières - correction de la résolution 378-12-2022

**8.** Trésorerie :

**8.1.** Comptes à payer – Fonds d'administration et fonds d'immobilisations : Approbation des listes des comptes à payer en date du 3 avril 2023

**9.** Greffe :

**10.** Réglementation

**10.1.** Dépôt du certificat quant à la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-858

**10.2.** Dépôt du certificat quant à la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-859

**10.3.** Dépôt du certificat quant à la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-861

**10.4.** Adoption du règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les cliniques dentaires dans la zone Ca-410

**10.5.** Adoption du règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de modifier les dispositions de l'article 9.1 concernant les projets intégrés d'habitation

**10.6.** Adoption du règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les bistros et l'hébergement moyen dans la zone Cv- 321

**10.7.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'ajouter l'article 3.3.5 Établissement de résidence principale

**10.7.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.8.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de PERMETTRE les établissements de résidence principale dans les zones suivantes :

**10.8.1.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Cv-317

**10.8.1.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.8.2.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Cm-325

**10.8.2.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.8.3.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-4

**10.8.3.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Ha-100 à Hc-112-1



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.9.1.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-100

**10.9.1.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.2.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-101

**10.9.2.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.3.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-101-1

**10.9.3.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.4.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-101-2

**10.9.4.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.5.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-102

**10.9.5.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.6.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-103

**10.9.6.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.7.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-104

**10.9.7.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.8.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-105

**10.9.8.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.9.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-106

**10.9.9.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.10.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-107

**10.9.10.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.11.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-108

**10.9.11.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**10.9.12.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cs-109

**10.9.12.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.13.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-111

**10.9.13.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.14.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-112

**10.9.14.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.9.15.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-112-1

**10.9.15.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Ha-201-1 à Hb-234

**10.10.1.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-201-1

**10.10.1.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.2.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-203

**10.10.2.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.3.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-207

**10.10.3.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.4.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-208

**10.10.4.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.5.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ca-209

**10.10.5.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.6.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-211-1

**10.10.6.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.7.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-211-2



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.10.7.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.8.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-212

**10.10.8.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.9.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cs-214

**10.10.9.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.10.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-215

**10.10.10.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.11.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-219

**10.10.11.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.12.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-220

**10.10.12.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.13.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-221

**10.10.13.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.14.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-222

**10.10.14.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.15.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cs-223

**10.10.15.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.16.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-224

**10.10.16.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.17.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226

**10.10.17.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.18.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226-1

**10.10.18.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**10.10.19.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226-2

**10.10.19.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.20.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-227

**10.10.20.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.21.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-230

**10.10.21.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.22.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-231

**10.10.22.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.23.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-232-1

**10.10.23.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.24.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-233

**10.10.24.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.10.25.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-234

**10.10.25.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Hb-302 à Hc-349

**10.11.1.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-302

**10.11.1.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.2.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-303

**10.11.2.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.3.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-304

**10.11.3.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.4.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-306



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.11.4.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.5.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-307

**10.11.5.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.6.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-308

**10.11.6.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.7.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-312

**10.11.7.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.8.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-313

**10.11.8.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.9.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-314

**10.11.9.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.10.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-318

**10.11.10.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.11.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-319

**10.11.11.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.12.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-321

**10.11.12.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.13.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-322

**10.11.13.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.14.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-323

**10.11.14.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.15.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-324

**10.11.15.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**10.11.16.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-326

**10.11.16.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.17.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-327

**10.11.17.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.18.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-328

**10.11.18.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.19.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-329

**10.11.19.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.20.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-330

**10.11.20.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.21.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-331

**10.11.21.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.22.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cm-332

**10.11.22.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.23.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-333

**10.11.23.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.24.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-334

**10.11.24.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.25.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-335

**10.11.25.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.26.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-336

**10.11.26.1.** Adoption d'un second projet de règlement



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.11.27.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-336-1

**10.11.27.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.28.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-340

**10.11.28.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.29.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-342

**10.11.29.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.30.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-343

**10.11.30.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.31.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-344

**10.11.31.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.32.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-345

**10.11.32.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.33.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-346

**10.11.33.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.34.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-347

**10.11.34.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.11.35.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-349

**10.11.35.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Ha-400 à Ha-423

**10.12.1.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-400

**10.12.1.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.2.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-402

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**10.12.2.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.3.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-403

**10.12.3.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.4.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Rc-404

**10.12.4.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.5.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-406

**10.12.5.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.6.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-411

**10.12.6.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.7.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-412

**10.12.7.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.8.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-413

**10.12.8.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.9.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-414

**10.12.9.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.10.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-415

**10.12.10.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.11.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-416

**10.12.11.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.12.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-416-1

**10.12.12.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.13.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-416-2

**10.12.13.1.** Adoption d'un second projet de règlement



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.12.14.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-419

**10.12.14.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.15.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-421

**10.12.15.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.16.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-422

**10.12.16.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.12.17.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-423

**10.12.17.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Va-500 à Ag-522

**10.13.1.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Va-500

**10.13.1.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.2.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Va-501

**10.13.2.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.3.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-502

**10.13.3.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.4.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-502-1

**10.13.4.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.5.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-502-2

**10.13.5.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.6.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503

**10.13.6.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.7.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-1

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**10.13.7.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.8.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-2

**10.13.8.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.9.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-3

**10.13.9.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.10.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-505

**10.13.10.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.11.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-505-1

**10.13.11.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.12.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-1

**10.13.12.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.13.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-2

**10.13.13.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.14.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-3

**10.13.14.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.15.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-507

**10.13.15.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.16.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-1

**10.13.16.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.17.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-2

**10.13.17.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.18.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-3

**10.13.18.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.19.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-4



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.13.19.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.20.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-5

**10.13.20.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.21.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-508

**10.13.21.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.22.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-508-1

**10.13.22.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.23.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-509

**10.13.23.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.24.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-510

**10.13.24.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.25.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-511

**10.13.25.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.26.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-512

**10.13.26.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.27.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-512-1

**10.13.27.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.28.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-513

**10.13.28.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.29.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-514

**10.13.29.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.30.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-514-1

**10.13.30.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**10.13.31.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-515

**10.13.31.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.32.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-515-1

**10.13.32.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.33.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-515-2

**10.13.33.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.34.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-517

**10.13.34.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.35.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-517-1

**10.13.35.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.36.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-519

**10.13.36.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.37.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-520

**10.13.37.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.38.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-520-1

**10.13.38.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.39.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-520-2

**10.13.39.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.40.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-521

**10.13.40.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.13.41.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-521-1

**10.13.41.1.** Adoption d'un second projet de règlement



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**10.13.42.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-522

**10.13.42.1.** Adoption d'un second projet de règlement

**10.14.** Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de retirer l'usage i7 Entreprises des produits pétroliers et chimiques dans la zone In-516

**10.14.1.** Avis de motion

**10.14.2.** Dépôt et adoption d'un projet de règlement

**10.15.** Amendement du règlement sur les usages conditionnels numéro 2013-745 afin de retirer la zone Ca-410-1 des zones où les mini entrepôts sont permis

**10.15.1.** Avis de motion

**10.15.2.** Dépôt et adoption d'un projet de règlement

**10.16.** Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

**10.16.1.** Avis de motion

**10.16.2.** Dépôt d'un projet de règlement

**11.** Ressources humaines :

**11.1.** Nomination au poste de préposée aux prêts (Changement de statut)

**11.2.** Nomination de personnes responsables du protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification d'antécédents criminels pour le secteur vulnérable - Abrogation de la résolution 110-04-2021

**11.3.** Autorisation de signer la lettre d'entente SL2188\_2023-01 entre le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 2188 (cols blancs) et la Ville de Lachute

**11.4.** Adhésion au regroupement d'achat Solution UMQ pour le contrat d'assurances collectives - Regroupement Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides-Outaouais

**11.5.** Autorisation à une demande de congé sans solde

**12.** Travaux publics / Génie :

**12.1.** Mandat pour quatre ans à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)

**12.2.** Adjudication du contrat pour le marquage de la chaussée - Peinture à l'eau pour les années 2023 à 2025

**12.3.** Adjudication du contrat pour le traitement et la valorisation du bois mixte en provenance de l'écocentre

**12.4.** Mandat de services professionnels d'ingénierie pour des travaux de pavage de l'avenue Bethany et des rues Sainte-Croix, des Hirondelles et des Colibris

**13.** Sécurité publique / Sécurité incendie :

**13.1.** Dépôt du rapport mensuel du directeur, Service de la sécurité incendie pour le mois de février 2023

**13.2.** Renouvellement du contrat pour l'abonnement à la plateforme numérique de gestion de la sécurité civile Rezilio

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



**14. Urbanisme :**

**14.1.** Dépôt du rapport des permis et inspections pour le mois de février 2023

**14.2.** Adoption du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 15 mars 2023 et du procès-verbal corrigé du Comité consultatif d'urbanisme du 15 février 2023

**14.3.** Réduction des frais prévus à l'article 21 du règlement sur l'occupation du domaine public numéro 2002-579 pour l'année 2023

**14.4.** Vente d'un terrain à 9470-3584 Québec inc. – lot 2 614 719 du cadastre du Québec - Abrogation des résolutions numéros 445-11-2021 et 239-07-2022

**15. Loisirs :**

**15.1.** Acceptation du legs à titre particulier de la collection personnelle de livres et de documents de feu Père Clément Laurin

**15.2.** Demande de subvention pour le développement de la collection de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile

**15.3.** Autorisation de participer à l'enquête 2023 sur les dépenses des municipalités au titre de la culture et désignation d'un mandataire

**15.4.** Autorisation de signer un contrat avec La Tanière pour des services artistiques pour le festival Lachute en Fête

**16. Affaires diverses :**

**17.** Deuxième période de questions

**18.** Levée de la séance



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**Présents :** Le maire, Monsieur Bernard Bigras-Denis, Mesdames les conseillères Guylaine Cyr-Desforges, Virginie Filiatrault, Aline Gravel, Messieurs les conseillers Christian David, Hugo Lajoie et Gaétan Larose, formant le Conseil municipal, sous la présidence du maire, ainsi que Monsieur Benoît Gravel, directeur général, Monsieur André Primeau, directeur général adjoint et directeur, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et Me Lynda-Ann Murray, directrice, Service des affaires juridiques et greffière de la Ville

**1. Ouverture de la séance**

Le maire déclare la séance régulièrement ouverte.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

VU la présentation de l'ordre du jour tel que pré-adressé et transmis à tous les membres du Conseil aux fins de la présente séance; il est :

**233-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Aline Gravel  
appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
et résolu

Que l'ordre du jour proposé soit adopté avec les modifications suivantes :

Les points 16.1. et 16.2. sont ajoutés :

« 16.1. Dépôt du rapport d'activités de la directrice, Service des finances et trésorière tel que requis par la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*;

16.2. Autorisation de déposer une demande de complément au Fonds municipal vert pour le projet de conversion de l'Église Unie de Lachute en bibliothèque municipale ».

Le point 10.6 est retiré.

Adopté

**3. Consultations publiques**

**3.1. Demandes de dérogations mineures :**

**3.1.1. Pour le lot 4 986 296 du cadastre du Québec, 25, rue Georgette-Laurin situé dans la zone Fh-506-3**

Le maire résume la demande de dérogation mineure et il n'y a eu, séance tenante, aucune opposition ni objection à cette demande, le tout suite à l'avis publié à cette fin sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023. Une question est posée par une personne présente à laquelle le maire ou le directeur général donne l'information requise.

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



**3.1.2. Pour le lot 3 040 061 du cadastre du Québec, 1174, chemin du Lac-Sir-John situé dans la zone Va-501**

Le maire résume la demande de dérogation mineure et il n'y a eu, séance tenante, aucune opposition ni objection à cette demande, le tout suite à l'avis publié à cette fin sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023. Une question est posée par une personne présente à laquelle le maire ou le directeur général donne l'information requise.

**3.1.3. Pour les lots 6 396 625, 6 396 629, 6 396 631 et 6 398 746 du cadastre du Québec, avenue Barron situés dans la zone Ha-409-1**

Le maire résume la demande de dérogation mineure et il n'y a eu, séance tenante, aucune opposition ni objection à cette demande, le tout suite à l'avis publié à cette fin sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023. Aucune question n'est posée par les personnes présentes.

**3.1.4. Pour le lot 3 038 740 du cadastre du Québec, rue Henry situé dans la zone Hb-328**

Le maire résume la demande de dérogation mineure et il n'y a eu, séance tenante, aucune opposition ni objection à cette demande, le tout suite à l'avis publié à cette fin sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023. Deux questions sont posées par des personnes présentes auxquelles le maire ou le directeur général donne l'information requise.

**4. Adoption des procès-verbaux des séances du Conseil et de l'assemblée de consultation publique tenues au cours du mois de mars 2023 :**

**4.1. Séance ordinaire du 6 mars 2023**

CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal proposé à chaque membre du Conseil avant la veille de la présente séance et la dispense de lecture en conséquence, le tout conformément aux dispositions du second alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence; il est :

Proposé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
appuyé par Monsieur le conseiller Christian David  
et résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023 soit approuvé tel que présenté.

-Adopté

234-04-2023



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**4.2. Séance extraordinaire du 14 mars 2023**

CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal proposé à chaque membre du Conseil avant la veille de la présente séance et la dispense de lecture en conséquence, le tout conformément aux dispositions du second alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

En conséquence; il est :

**235-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
et résolu

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mars 2023 soit approuvé tel que présenté.

-Adopté

**4.3. Consultation publique tenue le 27 mars 2023**

CONSIDÉRANT la transmission d'une copie du procès-verbal proposé de l'assemblée de consultation publique tenue le 27 mars 2023 à chaque membre du Conseil avant la veille de la présente séance et la dispense de lecture en conséquence;

En conséquence; il est :

**236-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le procès-verbal de l'assemblée de consultation publique tenue le 27 mars 2023 soit approuvé tel que présenté.

-Adopté

**5. Résumé de la correspondance d'intérêt public**

Rapport de correspondance - Séance du 3 avril 2023		
Date	Provenance	Sujet
6 mars 2023	Monsieur Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier par intérim, MRC d'Argenteuil	Adoption de la résolution numéro 23-02-039 de la MRC d'Argenteuil (Ville de Lachute : conformité avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil) - Règlement numéro 2023-739-131 amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC numéro 68-7-11.

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



10 mars 2023	Monsieur Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier par intérim, MRC d'Argenteuil	Adoption de la résolution numéro 23-03-075 de la MRC d'Argenteuil (Ville de Lachute : conformité avec le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC d'Argenteuil) des règlements suivants :  Règlement numéro 2022-737-6-8 amendant le plan d'urbanisme révisé numéro 2018-737-6 afin de modifier le tableau 1 synthèse des enjeux d'aménagement par thème;  Règlement numéro 2023-738-13 amendant le règlement sur l'application des règlements d'urbanisme numéro 2013-738 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé suite à l'entrée en vigueur du règlement de la MRC d'Argenteuil numéro 68-27-21 visant à identifier les secteurs sans service d'aqueduc et d'égout dans le périmètre d'urbanisation;  Règlement numéro 2023-739-132 amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre l'usage c10 commerce de récréation intérieure dans la zone Cs-109.
-----------------	---	---

**6. Période d'informations et de questions**

Monsieur le maire mentionne que la collecte des gros morceaux a eu lieu dans le secteur nord aujourd'hui et qu'elle aura lieu dans le secteur sud la semaine prochaine.

Monsieur le maire informe la population des projets retenus dans le cadre du budget participatif.

Ensuite, monsieur le maire cède la parole à monsieur le conseiller Hugo Lajoie qui présente à la population quelques activités à venir au cours du mois d'avril.

Monsieur le maire répond à une question écrite reçue d'une citoyenne concernant la piste cyclable dans le P'tit Canada qui devrait être réduite à 2 mètres de largeur. Quant aux autres pistes cyclables, il mentionne qu'un plan est à venir pour la saison estivale.

Par la suite, le maire déclare la période de questions ouverte pour les personnes présentes à la séance. Diverses questions ont été formulées, auxquelles le maire et le directeur général ont apporté les réponses jugées utiles, la greffière prenant note de ces interventions afin de les référer aux personnes concernées pour fins de vérifications et suivi utile, le cas échéant. La période de questions est ensuite close.



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**7. Administration générale :**

**7.1. Dépôt du rapport du directeur général selon l'article 10.2 du Règlement sur la gestion contractuelle**

Le directeur général de la Ville dépose au Conseil le rapport de l'avancement des contrats depuis la séance ordinaire du 6 mars 2023.

**7.2. Dépôt du rapport annuel sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle 2021-843 de la Ville de Lachute pour la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023**

Conformément à l'article 573.3.1.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la greffière dépose un rapport sur l'application du Règlement sur la gestion contractuelle 2021-843 de la Ville de Lachute pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

**7.3. Fédération canadienne des municipalités (FCM) - Élection au Conseil d'administration**

CONSIDÉRANT que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) représente les intérêts de ses membres municipaux dans les enjeux liés aux politiques et aux programmes de compétence fédérale;

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la FCM se compose d'élus municipaux de collectivités de toutes les régions et de toutes les tailles, de façon à former une large base de soutien et d'assurer à la FCM une voix unie requise pour transmettre les messages municipaux au gouvernement fédéral;

CONSIDÉRANT que l'assemblée générale annuelle (AGA) de la FCM se tiendra dans le cadre du congrès annuel et salon professionnel, du 25 au 28 mai 2023 à Toronto en Ontario, suivie de l'élection du Conseil d'administration de la FCM;

En conséquence; il est :

**237-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie  
appuyé par Madame la conseillère Aline Gravel  
et résolu

Que le Conseil municipal appuie l'élection de son maire, monsieur Bernard Bigras-Denis à titre de membre du Conseil d'administration de la FCM pour la période débutant en juin 2023 et se terminant en juin 2024;

Que le Conseil municipal assume tous les coûts liés à la participation de son maire, monsieur Bernard Bigras-Denis, aux réunions du Conseil d'administration ainsi qu'au congrès annuel de la FCM.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**7.4. Révision de la nomination d'un membre du Conseil sur le conseil d'administration de Tricentris, la COOP de Solidarité - modification de la résolution 05-01-2022**

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur le maire Bernard Bigras-Denis à titre de représentant et délégué du Conseil sur le conseil d'administration de Tricentris, centre de tri, suivant la résolution 05-01-2022;

CONSIDÉRANT que Tricentris, centre de tri est maintenant connu comme étant Tricentris, la COOP de solidarité;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de revoir la nomination précitée;

En conséquence; il est :

**238-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault et résolu

Que le Conseil municipal désigne madame la conseillère Aline Gravel en remplacement de monsieur le maire Bernard Bigras-Denis à titre de représentante et déléguée du Conseil sur le conseil d'administration de Tricentris, la COOP de Solidarité.

-Adopté

**7.5. Octroi de contributions financières - correction de la résolution 378-12-2022**

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute a reçu des demandes d'aide financière provenant de divers individus et/ou organismes de son milieu;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a étudié ces demandes lors des caucus tenus les 14 et 27 mars 2023;

CONSIDÉRANT les dispositions législatives habilitantes et la volonté du Conseil municipal de promouvoir et soutenir des initiatives artistiques, sportives, culturelles, sociales et communautaires de son milieu et/ou impliquant des citoyens de sa municipalité;

CONSIDÉRANT que ces projets répondent à l'action 52 du Plan stratégique 2019-2025 de la Ville de Lachute, soit « Appuyer des organismes sociaux ayant une incidence sur la sécurité, la santé et le bien-être de la population »;

CONSIDÉRANT la demande de l'École Oasis de Lachute que la somme de 1 000\$ accordée aux termes de la résolution 378-12-2022 adoptée à la séance du Conseil municipal le 5 décembre 2022 soit utilisée pour le transport des 6 classes TSA dans le cadre du Défi sportif AlterGo qui se tiendra à Montréal du 21 au 30 avril 2023;

En conséquence; il est :



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

**239-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal accorde une aide financière, ponctuelle et non récurrente, aux organismes, individus et projets suivants à même le poste « réceptions et dons/législation » (02-110-00-493) :

- 250 \$ à la Société d'horticulture d'Argenteuil pour soutenir l'organisme offrant des cours, ateliers et conférences sur l'horticulture;
- 120 \$ à la Fondation Soutien à l'enfance de la Rivière-du-Nord dans le cadre de leur souper bénéfice qui se tiendra le 17 avril 2023.

Que le Conseil municipal accorde une aide financière, ponctuelle et non récurrente, aux organismes, individus et projets suivants à même le poste « commandites » (02-131-00-493) :

- 2 500 \$ à Les Productions Cour des Miracles dans le cadre de leur programmation annuelle;
- 2 000 \$ au Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil pour la commandite de 2 trous de golf dans le cadre de leur tournoi de golf qui se tiendra le 5 juillet 2023 au Club de golf de Lachute.

Que le Conseil municipal accepte que la somme de 1 000\$ accordée à l'École Oasis de Lachute aux termes de la résolution 378-12-2022 adoptée à la séance du Conseil municipal le 5 décembre 2022 soit utilisée pour le transport des 6 classes TSA dans le cadre du Défi sportif AlterGo qui se tiendra à Montréal du 21 au 30 avril 2023 et non plus pour le transport des étudiants au camp Tim Horton's et que la résolution 378-12-2022 soit corrigée en conséquence.

-Adopté

**8. Trésorerie :**

**8.1. Comptes à payer – Fonds d'administration et fonds d'immobilisations : Approbation des listes des comptes à payer en date du 3 avril 2023**

CONSIDÉRANT les listes des comptes à payer en date du 3 avril 2023, et autres listes auxiliaires telles que déposées par la directrice, Service des finances et trésorière de la Ville;

En conséquence; il est :

**240-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie  
appuyé par Madame la conseillère Aline Gravel  
et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



Que les comptes à payer soient approuvés tels que présentés pour des montants de 1 774 702,93 \$ et de 83 173,46 \$ payables respectivement par les fonds d'administration et d'immobilisations.

-Adopté

**9. Greffe :**

**10. Réglementation**

**10.1. Dépôt du certificat quant à la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-858**

La greffière dépose le certificat prévu par la loi relativement au résultat de la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-858 - Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 4 500 000 \$ pour des travaux de réfection des rues Gagné et Corbeil. Le Conseil municipal accuse réception du certificat indiquant qu'aucune demande n'a été faite en conséquence de quoi le règlement est ainsi approuvé à cette étape.

**10.2. Dépôt du certificat quant à la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-859**

La greffière dépose le certificat prévu par la loi relativement au résultat de la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-859 - Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 300 000 \$ pour des travaux de pavage et de remplacement de conduites d'égouts sur les rues des Colibris et des Hirondelles. Le Conseil municipal accuse réception du certificat indiquant qu'aucune demande n'a été faite en conséquence de quoi le règlement est ainsi approuvé à cette étape.

**10.3. Dépôt du certificat quant à la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-861**

La greffière dépose le certificat prévu par la loi relativement au résultat de la procédure d'enregistrement tenue les 20 et 21 mars 2023 concernant le règlement 2023-861 - Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 600 000 \$ pour des travaux de réfection de la chambre des vannes à l'intersection de l'avenue Bethany et du boulevard Cristini. Le Conseil municipal accuse réception du certificat indiquant qu'aucune demande n'a été faite en conséquence de quoi le règlement est ainsi approuvé à cette étape.

**10.4. Adoption du règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les cliniques dentaires dans la zone Ca-410**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 février 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 6 mars 2023 suivant l'avis public paru dans le journal L'Argenteuil du 17 février 2023;

En conséquence; il est :

**241-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault et résolu

Que le règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les cliniques dentaires dans la zone Ca-410 », soit adopté sous le numéro 2023-739-133.

-Adopté

**10.5. Adoption du règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de modifier les dispositions de l'article 9.1 concernant les projets intégrés d'habitation**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 février 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 6 mars 2023 suivant l'avis public paru dans le journal L'Argenteuil du 17 février 2023;

En conséquence; il est :

**242-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault appuyé par Monsieur le conseiller Christian David et résolu

Que le règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de modifier les dispositions de l'article 9.1 concernant les projets intégrés d'habitation », soit adopté sous le numéro 2023-739-134.

-Adopté

**10.6. Adoption du règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les bistros et l'hébergement moyen dans la zone Cv- 321**

Ce point est retiré.



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.7. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'ajouter l'article 3.3.5 Établissement de résidence principale**

**10.7.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**243-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'ajouter l'article 3.3.5 Établissement de résidence principale », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.8. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de PERMETTRE les établissements de résidence principale dans les zones suivantes :**

**10.8.1. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Cv-317**

**10.8.1.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**244-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Cv-317 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.8.2. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Cm-325**

**10.8.2.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**245-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Cm-325 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.8.3. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-4**

**10.8.3.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**246-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de permettre les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-4 », version du 17 février 2023.

-Adopté



**10.9. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Ha-100 à Hc-112-1**

**10.9.1. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-100**

**10.9.1.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**247-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-100 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.9.2. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-101**

**10.9.2.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**248-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

les établissements de résidence principale dans la zone Ha-101 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.9.3. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-101-1**

**10.9.3.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**249-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-101-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.9.4. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-101-2**

**10.9.4.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**250-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hc-101-2 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.5. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-102**

**10.9.5.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**251-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-102 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.6. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-103**

**10.9.6.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**252-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-103 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.7. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-104**

**10.9.7.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**253-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-104 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.8. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-105**

**10.9.8.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**254-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hc-105 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.9. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-106**

**10.9.9.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**255-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-106 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.10. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-107**

**10.9.10.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**256-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hc-107 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.11. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-108**

**10.9.11.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**257-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-108 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.12. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cs-109**

**10.9.12.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**258-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Cs-109 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.13. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-111**

**10.9.13.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**259-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-111 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.14. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-112**

**10.9.14.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**260-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-112 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.9.15. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Hc-112-1**

**10.9.15.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**261-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hc-112-1 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones  
numérotées Ha-201-1 à Hb-234**

**10.10.1. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Ha-201-1**

**10.10.1.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



262-04-2023

En conséquence; il est :

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-201-1 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.2. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-203**

**10.10.2.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

263-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-203 », version du  
17 février 2023

-Adopté

**10.10.3. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-207**

**10.10.3.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**264-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-207 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.4. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-208**

**10.10.4.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**265-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-208 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.5. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ca-209**

**10.10.5.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



266-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ca-209 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.6. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Hb-211-1**

**10.10.6.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

267-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-211-1 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.7. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Hc-211-2**

**10.10.7.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**268-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hc-211-2 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.8. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-212**

**10.10.8.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**269-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-212 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.9. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cs-214**

**10.10.9.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



270-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Cs-214 », version du  
17 février 2023

-Adopté

**10.10.10. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-215**

**10.10.10.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

271-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-215 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.11. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-219**

**10.10.11.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**272-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-219 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.12. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-220**

**10.10.12.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**273-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-220 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.13. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-221**

**10.10.13.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



274-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-221 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.14. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-222**

**10.10.14.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

275-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-222 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.15. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cs-223**

**10.10.15.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**276-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Cs-223 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.16. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-224**

**10.10.16.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**277-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-224 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.17. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226**

**10.10.17.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



278-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.18. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Ha-226-1**

**10.10.18.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

279-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226-1 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.19. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Ha-226-2**

**10.10.19.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**280-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-226-2 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.20. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-227**

**10.10.20.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**281-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-227 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.21. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-230**

**10.10.21.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



282-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-230 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.22. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-231**

**10.10.22.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

283-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-231 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.23. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone  
Ha-232-1**

**10.10.23.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**284-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-232-1 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.24. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-233**

**10.10.24.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**285-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-233 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.10.25. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-234**

**10.10.25.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



286-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-234 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones  
numérotées Hb-302 à Hc-349**

**10.11.1. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-302**

**10.11.1.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

287-04-2023

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-302 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.2. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-303**

**10.11.2.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**288-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-303 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.3. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-304**

**10.11.3.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**289-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-304 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.4. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-306**

**10.11.4.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**290-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-306 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.5. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-307**

**10.11.5.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**291-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-307 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.6. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-308**

**10.11.6.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**292-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-308 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.7. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-312**

**10.11.7.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**293-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-312 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.8. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-313**

**10.11.8.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**294-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-313 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.9. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-314**

**10.11.9.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**295-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-314 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.10. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-318**

**10.11.10.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**296-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-318 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.11. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-319**

**10.11.11.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**297-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-319 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.12. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-321**

**10.11.12.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**298-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Cv-321 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.13. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-322**

**10.11.13.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**299-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-322 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.14. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-323**

**10.11.14.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**300-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-323 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.15. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-324**

**10.11.15.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**301-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-324 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.16. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-326**

**10.11.16.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**302-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-326 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.17. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-327**

**10.11.17.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**303-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-327 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.18. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-328**

**10.11.18.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**304-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-328 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.19. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-329**

**10.11.19.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**305-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cv-329 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.20. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-330**

**10.11.20.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**306-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-330 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.21. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-331**

**10.11.21.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**307-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-331 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.22. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cm-332**

**10.11.22.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**308-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Cm-332 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.23. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-333**

**10.11.23.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**309-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-333 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.24. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-334**

**10.11.24.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**310-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Hb-334 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.25. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-335**

**10.11.25.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue  
par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**311-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire  
les établissements de résidence principale dans la zone Ha-335 », version du  
17 février 2023.

-Adopté

**10.11.26. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin  
d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-336**

**10.11.26.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023  
et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte  
de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**312-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-336 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.27. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-336-1**

**10.11.27.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**313-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-336-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.28. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-340**

**10.11.28.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**314-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-340 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.29. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-342**

**10.11.29.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**315-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-342 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.30. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-343**

**10.11.30.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**316-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-343 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.31. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-344**

**10.11.31.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**317-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-344 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.32. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-345**

**10.11.32.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**318-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-345 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.33. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-346**

**10.11.33.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**319-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-346 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.34. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-347**

**10.11.34.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**320-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-347 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.11.35. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-349**

**10.11.35.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**321-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-349 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Ha-400 à Ha-423**

**10.12.1. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-400**

**10.12.1.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**322-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-400 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.2. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-402**

**10.12.2.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**323-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-402 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.3. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-403**

**10.12.3.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**324-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-403 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.4. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Rc-404**

**10.12.4.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**325-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Rc-404 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.5. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-406**

**10.12.5.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**326-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-406 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.6. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-411**

**10.12.6.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**327-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-411 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.7. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-412**

**10.12.7.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**328-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-412 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.8. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-413**

**10.12.8.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**329-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-413 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.9. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-414**

**10.12.9.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**330-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-414 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.10. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-415**

**10.12.10.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**331-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-415 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.11. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-416**

**10.12.11.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**332-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-416 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.12. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-416-1**

**10.12.12.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**333-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hc-416-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.13. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-416-2**

**10.12.13.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**334-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Hb-416-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.14. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-419**

**10.12.14.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**335-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-419 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.15. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-421**

**10.12.15.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**336-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-421 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.12.16. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-422**

**10.12.16.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**337-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-422 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.12.17. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-423**

**10.12.17.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**338-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ha-423 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'INTERDIRE les établissements de résidence principale dans les zones numérotées Va-500 à Ag-522**

**10.13.1. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Va-500**

**10.13.1.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**339-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Va-500 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.2. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Va-501**

**10.13.2.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**340-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Va-501 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.3. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-502**

**10.13.3.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**341-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-502 », version du 17 février 2023.

-Adopté



**10.13.4. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-502-1**

**10.13.4.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**342-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-502-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.5. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-502-2**

**10.13.5.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**343-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-502-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.6. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503**

**10.13.6.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**344-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.7. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-1**

**10.13.7.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**345-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.8. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-2**

**10.13.8.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**346-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.9. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-3**

**10.13.9.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**347-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-503-3 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.10. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-505**

**10.13.10.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**348-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-505 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.11. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-505-1**

**10.13.11.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**349-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-505-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté



**10.13.12. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-1**

**10.13.12.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**350-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.13. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-2**

**10.13.13.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**351-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.14. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-3**

**10.13.14.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**352-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-506-3 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.15. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-507**

**10.13.15.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**353-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-507 », version du 17 février 2023.

-Adopté

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



**10.13.16. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-1**

**10.13.16.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**354-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.17. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-2**

**10.13.17.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**355-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.18. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-3**

**10.13.18.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**356-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-3 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.19. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-4**

**10.13.19.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**357-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-4 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.20. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-5**

**10.13.20.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**358-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-507-5 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.21. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-508**

**10.13.21.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**359-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-508 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.22. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-508-1**

**10.13.22.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**360-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Fh-508-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.23. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-509**

**10.13.23.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**361-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-509 », version du 17 février 2023.

-Adopté

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



**10.13.24. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-510**

**10.13.24.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**362-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-510 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.25. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-511**

**10.13.25.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**363-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-511 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.26. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-512**

**10.13.26.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**364-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-512 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.27. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-512-1**

**10.13.27.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**365-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-512-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.28. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-513**

**10.13.28.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**366-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-513 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.29. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-514**

**10.13.29.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**367-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-514 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.30. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-514-1**

**10.13.30.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**368-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-514-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.31. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-515**

**10.13.31.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**369-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-515 », version du 17 février 2023.

-Adopté



**10.13.32. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-515-1**

**10.13.32.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**370-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Af-515-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.33. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-515-2**

**10.13.33.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**371-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-515-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.34. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-517**

**10.13.34.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**372-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-517 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.35. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-517-1**

**10.13.35.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**373-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-517-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté



**10.13.36. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-519**

**10.13.36.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**374-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-519 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.37. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-520**

**10.13.37.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**375-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-520 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.38. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-520-1**

**10.13.38.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**376-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-520-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.39. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-520-2**

**10.13.39.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**377-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-520-2 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.40. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-521**

**10.13.40.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**378-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-521 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.13.41. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-521-1**

**10.13.41.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**379-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé :  
« Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Des-521-1 », version du 17 février 2023.

-Adopté



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**10.13.42. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-522**

**10.13.42.1. Adoption d'un second projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 6 mars 2023 et la présentation, le dépôt et l'adoption fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

CONSIDÉRANT la consultation publique tenue le 27 mars 2023 telle que prévue par l'avis public publié sur le site Web de la Ville de Lachute le 17 mars 2023;

En conséquence; il est :

**380-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal adopte un second projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin d'interdire les établissements de résidence principale dans la zone Ag-522 », version du 17 février 2023.

-Adopté

**10.14. Amendement du règlement de zonage numéro 2013-739 afin de retirer l'usage i7 Entreprises des produits pétroliers et chimiques dans la zone In-516**

**10.14.1. Avis de motion**

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Virginie Filiatrault à l'effet que lors de la présente séance du Conseil municipal, il sera déposé un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de retirer l'usage i7 Entreprises des produits pétroliers et chimiques dans la zone In-516 et que, lors d'une séance subséquente, ce même règlement sera adopté.

**10.14.2. Dépôt et adoption d'un projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 3 avril 2023 et la présentation et le dépôt fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

En conséquence; il est :

**381-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose et résolu

Que le Conseil municipal adopte un projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2013-739 afin de retirer l'usage i7



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

Entreprises des produits pétroliers et chimiques dans la zone In-516 », version du 22 mars 2023.

-Adopté

**10.15. Amendement du règlement sur les usages conditionnels numéro 2013-745 afin de retirer la zone Ca-410-1 des zones où les mini entrepôts sont permis**

**10.15.1. Avis de motion**

AVIS DE MOTION est donné par Monsieur le conseiller Gaétan Larose à l'effet que lors de la présente séance du Conseil municipal, il sera déposé un projet de règlement amendant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2013-745 afin de retirer la zone Ca-410-1 des zones où les mini entrepôts sont permis et que, lors d'une séance subséquente, ce même règlement sera adopté.

**10.15.2. Dépôt et adoption d'un projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné aux fins des présentes le 3 avril 2023 et la présentation et le dépôt fait lors de cette même séance du texte de ce projet de règlement;

En conséquence; il est :

**382-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges appuyé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie et résolu

Que le Conseil municipal adopte un projet de règlement intitulé : « Règlement amendant le règlement sur les usages conditionnels numéro 2013-745 afin de retirer la zone Ca-410-1 des zones où les mini entrepôts sont permis », version du 27 mars 2023.

-Adopté

**10.16. Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils**

**10.16.1. Avis de motion**

AVIS DE MOTION est donné par Madame la conseillère Aline Gravel à l'effet que lors de la présente séance du Conseil municipal, il sera déposé un projet de règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils et que, lors d'une séance subséquente, ce même règlement sera adopté.

**10.16.2. Dépôt d'un projet de règlement**

CONSIDÉRANT l'avis de motion du présent règlement donné lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 3 avril 2023, Madame la conseillère Virginie Filiatrault dépose, lors de la présente séance, le projet de règlement intitulé :



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

« Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils », version du 30 mars 2023, qui sera adopté à une séance subséquente.

**11. Ressources humaines :**

**11.1. Nomination au poste de préposée aux prêts (Changement de statut)**

CONSIDÉRANT la vacance du poste régulier de préposé aux prêts à la suite du départ à la retraite d'une des titulaires au poste;

CONSIDÉRANT l'affichage interne dudit poste du 1<sup>er</sup> au 7 mars 2023, conformément à la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT les candidatures obtenues suite à l'affichage interne;

CONSIDÉRANT que madame Julie De Oliveira est à l'emploi de la Ville de Lachute depuis le 17 octobre 2022 à titre d'employée temporaire;

En conséquence; il est :

**383-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
et résolu

Que le Conseil municipal nomme madame Julie De Oliveira, employée col blanc régulière à l'essai, en vertu des termes et des conditions définis dans la convention collective de travail entre la Ville de Lachute et le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2188 des employés cols blancs à compter du 4 avril 2023;

Que le Conseil municipal autorise le changement de statut d'emploi d'employée temporaire à un statut d'emploi d'employée régulière de préposée aux prêts de madame Julie De Oliveira lorsque celle-ci aura complété avec succès la période d'essai de cinq cent vingt (520) heures de travail, et ce, à la suite d'une recommandation favorable du directeur, Service des ressources humaines et des technologies de l'information et du directeur général adjoint et directeur, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

-Adopté

**11.2. Nomination de personnes responsables du protocole d'entente avec la Sûreté du Québec concernant la vérification d'antécédents criminels pour le secteur vulnérable - Abrogation de la résolution 110-04-2021**

CONSIDÉRANT le départ d'employés qui assumaient différents rôles de représentants de la Ville de Lachute concernant la vérification des antécédents criminels pour tout employé de la Ville qui pourrait être en contact avec une personne vulnérable tel que défini dans le protocole d'entente avec la Sûreté du Québec;



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une personne responsable du protocole d'entente et du suivi des demandes de vérification d'antécédents criminels pour tout employé de la Ville qui pourrait être en contact avec une personne vulnérable tel que défini dans le protocole d'entente;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une personne responsable d'identifier convenablement avec une pièce d'identité avec photo, toutes les personnes qui consentiront à la vérification de leurs antécédents criminels par la Sûreté du Québec;

CONSIDÉRANT la nécessité de désigner une personne responsable à titre de substitut pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage;

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute se doit de s'assurer de la sécurité des utilisateurs de ces services;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de maintenir un protocole d'entente avec la Sûreté du Québec afin de vérifier les antécédents criminels de toute personne œuvrant pour le compte de la Ville de Lachute auprès des personnes vulnérables;

CONSIDÉRANT la résolution 110-04-2021;

CONSIDÉRANT la nature confidentielle des informations recueillies;

En conséquence; il est :

**384-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que le Conseil municipal désigne monsieur Mathieu Rooke Provost, CRIA, directeur, Service des ressources humaines et des technologies de l'information, à titre de représentant de la Ville de Lachute pour signer tout document d'entente et assurer l'application du protocole avec la Sûreté du Québec, concernant la vérification des antécédents criminels pour tout employé de la Ville qui pourrait être en contact avec une personne vulnérable tel que défini dans le protocole d'entente;

Que le Conseil municipal autorise monsieur David Toussaint, chef de division, Programmation municipale et développement des infrastructures de loisirs, à continuer de représenter la Ville de Lachute, lequel aura la responsabilité d'identifier convenablement à l'aide d'une pièce d'identité avec photo, toutes les personnes qui, pour le compte de la Ville de Lachute, consentiront à la vérification de leurs antécédents criminels par la Sûreté du Québec;

Que le Conseil municipal autorise madame Virginie Normand, CRHA, conseillère, Service des ressources humaines, à continuer d'agir à titre de substitut, pour accomplir les fonctions reliées aux demandes de filtrage ci-haut mentionnées;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

Que la présente résolution remplace et abroge la résolution 110-04-2021.

-Adopté

**11.3. Autorisation de signer la lettre d'entente SL2188\_2023-01 entre le Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 2188 (cols blancs) et la Ville de Lachute**

CONSIDÉRANT les éléments présentés dans la lettre d'entente numéro SL2188\_2023-01 intitulée : « Embauche de monsieur Daniel Guay à titre d'employé à statut temporaire »;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité Administration au Conseil municipal;

En conséquence; il est :

**385-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges appuyé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie et résolu

Que le Conseil municipal autorise le directeur général et le directeur, Service des ressources humaines et des technologies de l'information à signer la lettre d'entente numéro SL2188\_2023-01 intitulée : « Embauche de monsieur Daniel Guay à titre d'employé à statut temporaire », entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2188 (cols blancs), et la Ville de Lachute.

-Adopté

**11.4. Adhésion au regroupement d'achat Solution UMQ pour le contrat d'assurances collectives - Regroupement Québec-Beauce-Portneuf-Mauricie-Laurentides-Outaouais**

CONSIDÉRANT la *Loi sur les cités et villes*, le *Code municipal* et la Solution UMQ, le Conseil municipal de la Ville de Lachute souhaite autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;

CONSIDÉRANT que Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

CONSIDÉRANT la rémunération prévue au contrat Solution UMQ, prévoyant octroyer 0,65 % des primes totales versées par la Ville au consultant Mallette actuaires inc. et que les frais de gestion prévus pour l'UMQ soient de 1.15 % des primes totales versées;



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ et le mandat à Mallette actuaires inc. en conséquence;

En conséquence, il est :

**386-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie  
appuyé par Madame la conseillère Aline Gravel  
et résolu

Que le préambule fait partie intégrante des présentes comme si récité au long;

Que le Conseil municipal confirme ainsi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés;

Que l'adhésion au regroupement - Solution UMQ - sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la durée du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2028;

Que le Conseil municipal mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer à la suite de l'application des présentes ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

Que le Conseil municipal s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la Ville durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la Ville au consultant Mallette actuaires Inc., dont la Ville de Lachute joint aussi le mandat obtenu pour le regroupement, à la suite d'un appel d'offres public;

Que le Conseil municipal s'engage à respecter les termes et conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant.

-Adopté

**11.5. Autorisation à une demande de congé sans solde**

CONSIDÉRANT la demande écrite de l'employée numéro 10000049, concernant l'autorisation de s'absenter sans solde de son poste au Service des affaires juridiques du 31 juillet 2023 au 22 septembre 2023 inclusivement;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties intéressées;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général;

En conséquence; il est :



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

**387-04-2023**

Proposé par Madame le conseillère Aline Gravel  
appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
et résolu

Que le Conseil municipal accueille favorablement la demande de congé sans solde de l'employée numéro 10000049;

Que ledit congé soit autorisé pour la période du 31 juillet 2023 au 22 septembre 2023 inclusivement et que l'employée continue de contribuer et de bénéficier des protections d'assurances collectives et de contribuer au régime de retraite au même titre que la Ville de Lachute dans les mêmes proportions.

-Adopté

**12. Travaux publics / Génie :**

**12.1. Mandat pour quatre ans à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)**

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute a reçu une proposition de l'UMQ de préparer, en son nom et au nom d'autres organisations municipales intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium);

CONSIDÉRANT que l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* :

- permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précise que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précise que le présent processus contractuel est assujéti au « Règlement numéro 26 sur la gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement » adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute désire participer à cet achat regroupé pour se procurer le sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium) dans les quantités nécessaires pour ses activités et selon les règles établies au document d'appel d'offres préparé par l'UMQ, pour les quatre (4) prochaines années;

En conséquence; il est :

**388-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
appuyé par Monsieur le conseiller Christian David  
et résolu

Que le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



Que la Ville de Lachute confirme, comme la loi le permet, son adhésion à ce regroupement d'achats géré par l'UMQ pour quatre (4) ans, soit jusqu'au 30 avril 2027 représentant le terme des contrats relatifs à la saison 2026-2027;

Que pour se retirer de ce programme d'achat regroupé, la Ville devra faire parvenir une résolution de son Conseil à cet effet et ce, au moins trente (30) jours avant la date de publication de l'appel d'offres public annuel;

Que la Ville confie, à l'Union des municipalités du Québec (UMQ), le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, des documents d'appel d'offres pour adjudger des contrats d'achats regroupés pour le chlorure de sodium nécessaire aux activités de la Ville, pour les hivers 2023-2024 à 2026-2027 inclusivement;

Que la Ville confie, à l'UMQ, le mandat d'analyser des soumissions déposées et de l'adjudication des contrats;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Ville s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Ville s'engage à lui fournir les quantités de produit dont elle aura besoin, en remplissant, lorsque demandé, le formulaire d'adhésion à la date fixée;

Que la Ville reconnaisse que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, des frais de gestion, correspondant à un pourcentage du montant total facturé avant taxes à chacun des participants. Pour l'appel d'offres 2023-2024, ce pourcentage est fixé à 1 % pour les organisations municipales membres de l'UMQ et à 2 % pour les non-membres de l'UMQ. Pour les appels d'offres subséquents, ces pourcentages pourront varier et seront définis dans le document d'appel d'offres;

Qu'un exemplaire signé et conforme de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

-Adopté

**12.2. Adjudication du contrat pour le marquage de la chaussée - Peinture à l'eau pour les années 2023 à 2025**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 3 mars 2023 pour le marquage de la chaussée - Peinture à l'eau pour les années 2023 à 2025;

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 23 mars 2023;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions préparé par le Service des travaux publics en date du 28 mars 2023;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT les sommes disponibles au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur, Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que ce projet répond à l'action 30 du Plan stratégique 2019-2025 de la Ville de Lachute, soit « Bonifier et diversifier l'offre sportive et de loisirs 4 saisons »;

En conséquence; il est :

**389-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose et résolu

Que le Conseil municipal adjuge à 9254-8783 Québec inc. (Lignes Maska), située au 13, rue Industrielle à Ste-Cécile-de-Milton, Qc J0E 2C0, le contrat pour le marquage de la chaussée - Peinture à l'eau pour les années 2023 à 2025, au montant de 64 149,84 \$, taxes en sus.

-Adopté

**12.3. Adjudication du contrat pour le traitement et la valorisation du bois mixte en provenance de l'écocentre**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du 15 mars 2023 pour le traitement et la valorisation du bois mixte en provenance de l'écocentre;

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 23 mars 2023;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions préparé par le Service des travaux publics en date du 28 mars 2023;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles au budget d'opération;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur, Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT que ce projet répond à l'action 21 du Plan stratégique 2019-2025 de la Ville de Lachute, soit « Revoir les pratiques de collecte et de traitement des matières résiduelles, notamment pour les ICI et les multilogements »;

En conséquence; il est :

**390-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose et résolu

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



Que le Conseil municipal adjuge à Service de Recyclage Sterling inc., située au 6000, route Sir-Wilfrid-Laurier à Mirabel, Qc J7N 2Z8, le contrat pour le traitement et la valorisation du bois mixte en provenance de l'écocentre, au montant de 39 135 \$, taxes en sus.

-Adopté

**12.4. Mandat de services professionnels d'ingénierie pour des travaux de pavage de l'avenue Bethany et des rues Sainte-Croix, des Hirondelles et des Colibris**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation du 16 mars 2023 pour des services professionnels d'ingénierie pour des travaux de pavage de l'avenue Bethany et des rues Sainte-Croix, des Hirondelles et des Colibris;

CONSIDÉRANT le procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 30 mars 2023;

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des soumissions préparé par le Service du génie en date du 30 mars 2023;

CONSIDÉRANT les projets 18808 « Réfection des rues des Colibris et des Hirondelles », 20808 « Chemin Sainte-Croix » et 20809 « Programme de planage des artères et collectrices » inscrits au PTI 2023-2024-2025;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles au règlement d'emprunt 2022-855;

CONSIDÉRANT les règlements d'emprunt 2023-859 « Réfection des rues des Colibris et des Hirondelles » et 2023-860 « chemin Sainte-Croix » en processus d'approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);

CONSIDÉRANT l'article 544.1 de la *Loi sur les cités et villes* autorisant la municipalité à engager des sommes pour un montant non supérieur à 5 % du montant de la dépense prévue par le règlement d'emprunt, avant l'entrée en vigueur dudit règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la directrice, Service du génie;

En conséquence, il est :

**391-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
appuyé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie  
et résolu

Que le Conseil municipal mandate Consultants Mirtec (2017) inc., située au 660-A, boulevard Monseigneur Dubois à Saint-Jérôme, Qc J7Y 3L8, pour des services professionnels d'ingénierie pour des travaux de pavage de l'avenue Bethany et des rues Sainte-Croix, des Hirondelles et des Colibris comme suit :



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

- 27 100 \$, taxes en sus, pour la préparation des plans, devis, estimations des coûts, appel d'offres et analyse des soumissions et que cette dépense soit pourvue par une affectation de l'excédent affecté – Études et avant-projets et par le règlement d'emprunt 2022-855;
- 31 900 \$, taxes en sus, pour la surveillance des travaux conditionnellement à l'adjudication du contrat pour la réalisation des travaux, le tout conditionnel à l'approbation des règlements d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et à l'autorisation du Service du génie de commencer cette étape;

Que le Conseil municipal entérine le processus de sollicitation choisi dans le cadre de l'appel d'offres pour des services professionnels d'ingénierie pour des travaux de pavage de l'avenue Bethany et des rues Sainte-Croix, des Hirondelles et des Colibris.

-Adopté

**13. Sécurité publique / Sécurité incendie :**

**13.1. Dépôt du rapport mensuel du directeur, Service de la sécurité incendie pour le mois de février 2023**

Monsieur le maire résume le rapport du directeur, Service de la sécurité incendie pour le mois de février 2023 et il est déposé au Conseil.

**13.2. Renouvellement du contrat pour l'abonnement à la plateforme numérique de gestion de la sécurité civile Rezilio**

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal d'assurer une gestion efficace des quatre dimensions de son Plan municipal de sécurité civile (PMSC), soit la planification, la préparation, l'intervention et le rétablissement;

CONSIDÉRANT la résolution 106-03-2020 pour l'adjudication d'un contrat pour l'acquisition et l'implantation d'une plateforme numérique de gestion de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT que cette entente a pris fin le 31 mars 2023;

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement d'abonnement de la firme REZILIO Technologie inc. en date du 1<sup>er</sup> avril 2023;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur, Service de la sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la disponibilité au budget;

CONSIDÉRANT que l'article 573.3 (6°) de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'il est possible d'adjuger un contrat sans appel d'offres lorsque l'objet du contrat



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

découle de l'utilisation d'un progiciel ou d'un logiciel et vise à assurer la compatibilité avec les systèmes, progiciels ou logiciels existants;

CONSIDÉRANT que ce projet répond à l'action 48 du plan stratégique 2019-2025 de la Ville de Lachute, soit « Optimiser les pratiques en matière de sécurité civile »;

En conséquence; il est :

**392-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Aline Gravel  
appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
et résolu

Que le Conseil municipal autorise le directeur général à signer le renouvellement de l'abonnement à la plateforme numérique de gestion de la sécurité civile Rezilio pour une période de trois ans avec la firme REZILIO Technologie inc., située au 190, boulevard Sir-Wilfrid Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4G7, au montant de 24 332,25 \$, taxes en sus, soit pour l'année 2023 : 7 794,80 \$, pour l'année 2024 : 8 106,59 \$ et pour l'année 2025 : 8 430,86 \$.

-Adopté

**14. Urbanisme :**

**14.1. Dépôt du rapport des permis et inspections pour le mois de février 2023**

Monsieur le maire résume le rapport des permis et inspections pour le mois de février 2023 et il est déposé au Conseil.

**14.2. Adoption du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du 15 mars 2023 et du procès-verbal corrigé du Comité consultatif d'urbanisme du 15 février 2023**

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme incluses au procès-verbal de la séance régulière tenue le 15 mars 2023;

CONSIDÉRANT les demandes de dérogation mineure pour l'avenue Barron, pour le 25, rue Georgette-Laurin, pour la rue Henry et pour le 1174, chemin du Lac-Sir-John;

CONSIDÉRANT les consultations publiques tenues séance tenante concernant ces demandes;

CONSIDÉRANT les demandes d'approbation de PIIA pour l'avenue Bethany, pour le 125, avenue Bethany, pour le 25, rue Georgette-Laurin, pour le 233, rue Marc-Aurèle-Fortin et pour la rue Emilien;

CONSIDÉRANT la modification apportée au procès-verbal du CCU du 15 février 2023 relativement au point 5.2, recommandation 2023-17 spécifiant de recommander de refuser la demande de dérogation mineure alors que l'on aurait



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

dû recommander d'accepter la demande de dérogation mineure relative aux marges avant du bâtiment principal et du garage détaché et de refuser la demande de dérogation mineure relative à la distance entre les deux bâtiments accessoires;

En conséquence; il est :

**393-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges et résolu

Que le Conseil municipal entérine les recommandations incluses au procès-verbal de la séance régulière du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mars 2023, à l'exception de la recommandation 2023-40.

Que le conseil municipal entérine la correction apportée au procès-verbal du CCU du 15 février 2023 relativement au point 5.2, recommandation 2023-17 spécifiant de recommander au Conseil de refuser la demande de dérogation mineure alors que l'on aurait dû recommander au Conseil d'accepter la demande de dérogation mineure relative aux marges avant du bâtiment principal et du garage détaché et de refuser la demande de dérogation mineure relative à la distance entre les deux bâtiments accessoires.

-Adopté

**14.3. Réduction des frais prévus à l'article 21 du règlement sur l'occupation du domaine public numéro 2002-579 pour l'année 2023**

CONSIDÉRANT la pandémie de COVID-19 (coronavirus);

CONSIDÉRANT que le règlement sur l'occupation du domaine public numéro 2002-579 exige des frais relatifs à l'occupation du domaine public;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite soutenir et relancer l'économie sur son territoire;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu que les commerçants utilisent une partie du trottoir pour y aménager leur terrasse ou du mobilier urbain;

En conséquence; il est :

**394-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Christian David appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose et résolu

Que le Conseil municipal réduise à 25 % les frais prévus à l'article 21 du règlement sur l'occupation du domaine public numéro 2002-579 pour l'année 2023.

-Adopté

Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE



**14.4. Vente d'un terrain à 9470-3584 Québec inc. – lot 2 614 719 du cadastre du Québec - Abrogation des résolutions numéros 445-11-2021 et 239-07-2022**

CONSIDÉRANT les résolutions numéros 445-11-2021 et 239-07-2022 autorisant la vente du lot 2 614 719 du cadastre du Québec à 9470-3584 Québec inc.;

CONSIDÉRANT qu'une condition reliée à la vente du terrain n'a pas été respectée soit de signer l'acte de vente avant le 1<sup>er</sup> septembre 2022;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence, la ville est libérée de son obligation de vendre ledit terrain;

En conséquence; il est :

395-04-2023

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges appuyé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie et résolu

Que les résolutions numéros 445-11-2021 et 239-07-2022 soient abrogées.

-Adopté

**15. Loisirs :**

**15.1. Acceptation du legs à titre particulier de la collection personnelle de livres et de documents de feu Père Clément Laurin**

Monsieur le conseiller Gaétan Larose informe les personnes présentes qu'il est en conflit d'intérêt étant administrateur de la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anastasia et qu'il s'abstient de participer aux délibérations et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette proposition.

CONSIDÉRANT que Clément Laurin, Prêtre, en son vivant résidant à Lachute, est décédé le 15 septembre 2022;

CONSIDÉRANT que le défunt est décédé en laissant un testament olographe en date du 19 septembre 2019, lequel testament a été homologué suivant le procès-verbal de vérification de Me Yves Boutin, notaire, le 8 décembre 2022, sous le numéro 21 726 de ses minutes et déposé à la Cour Supérieure du District de Terrebonne, sous le numéro de dossier 700-14-012923-229;

CONSIDÉRANT qu'aux termes de ce testament, le Père Clément Laurin lègue à titre particulier sa collection personnelle de livres et de documents à la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile de Lachute;

CONSIDÉRANT que la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile relève de la Ville de Lachute et ne possède pas de personnalité juridique lui permettant d'accepter ce legs;



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

CONSIDÉRANT que ce legs est conditionnel à la création de la « Fondation Clément Laurin – Fonds de livres provenant de la collection de Clément Laurin légué à la Bibliothèque municipale Jean-Marc-Belzile de Lachute »;

CONSIDÉRANT que la création et la gestion d'une fondation n'est pas soutenable pour la Ville de Lachute ni nécessaire à la conservation et à la diffusion des livres et des documents de la collection personnelle du Père Clément Laurin;

CONSIDÉRANT que la Fabrique de la Paroisse de Sainte-Anastasia, à titre de légataire résiduaire de la Succession de Clément Laurin, a accepté par lettre datée du 22 mars 2023 que les termes « Fondation Clément Laurin – Fonds de livres provenant de la collection de Clément Laurin légué à la bibliothèque municipale Jean-Marc-Belzile de Lachute » du testament olographe du Père Clément Laurin, daté du 19 septembre 2019, soit interprétés et modifiés comme étant « Collection du Père Clément Laurin »;

CONSIDÉRANT que la Ville disposera des livres et documents reçus en héritage de la façon la plus adéquate, selon les recommandations et l'évaluation des professionnels en gestion de l'information mandatés à cette fin;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général adjoint et directeur, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire;

En conséquence; il est :

**396-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Aline Gravel  
appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
et résolu

Que la Ville de Lachute accepte le legs à titre particulier du Père Clément Laurin et sa livraison et crée la « Collection du Père Clément Laurin » dont la mission est de conserver les livres et les documents issus du legs ou de les remettre aux institutions et aux organisations pour lesquelles ils seraient le plus pertinents;

Que la maire et la greffière soient autorisés à signer tous les documents nécessaires afin que les livres et les documents du Père Clément Laurin soient légués et transférés à la Ville de Lachute.

-Adopté

**15.2. Demande de subvention pour le développement de la collection de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile**

CONSIDÉRANT l'exigence du ministère de la Culture et des Communications (MCC) d'obtenir une résolution afin d'effectuer la demande de subvention pour le développement de la collection de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile;



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

CONSIDÉRANT que cette subvention est prévue au budget 2023 pour un montant de 76 300 \$, sous réserve de son approbation par le MCC et selon son échéancier de paiement, lequel sera transmis d'ici la fin de l'année 2023;

CONSIDÉRANT que le montant de la subvention sera le même pour l'année 2023 et l'année 2024, car les ententes sont désormais pluriannuelles;

CONSIDÉRANT l'exigence du ministère de la Culture et des Communications (MCC) de produire l'enquête annuelle sur les bibliothèques publiques à chaque année pour la bibliothèque Jean-Marc-Belzile;

CONSIDÉRANT que le MCC demande une résolution établissant le mandataire et confirmant l'engagement de la Ville à autofinancer entièrement le projet de développement de la collection de la bibliothèque municipale en 2023 et 2024;

En conséquence; il est :

**397-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Aline Gravel  
appuyé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
et résolu

Que le Conseil municipal autorise le dépôt d'une demande d'aide financière pour le développement de la collection de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile et désigne madame Claudia Tremblay, chef de division, Bibliothèque et culture ou monsieur Benoît Gravel, directeur général pour signer la demande et produire tous les documents requis;

Que le Conseil municipal désigne madame Claudia Tremblay, chef de division, Bibliothèque et culture, comme mandataire dans le dossier et dans le dossier de la production de l'enquête annuelle sur les bibliothèques publiques;

Que le Conseil municipal confirme l'engagement de la Ville de Lachute à autofinancer entièrement le projet de développement de la collection de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile en 2023 et 2024.

-Adopté

**15.3. Autorisation de participer à l'enquête 2023 sur les dépenses des municipalités au titre de la culture et désignation d'un mandataire**

CONSIDÉRANT que l'Institut de la statistique (Statistique Québec) a démarré en 2007 « l'Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture »;

CONSIDÉRANT l'apport important des municipalités du Québec dans le développement culturel;

CONSIDÉRANT que l'objectif de l'Enquête est d'offrir aux municipalités une vision intégrale de leur contribution à la culture québécoise en sollicitant la collaboration de toutes les municipalités de plus de 5 000 habitants;



Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE

CONSIDÉRANT que la participation de la Ville de Lachute est requise, et ce, conformément à la *Loi sur l'institut de la statistique du Québec* (L.R.Q., c. I-13.011);

CONSIDÉRANT que Statistique Québec souhaite rendre publics les résultats de cette enquête, selon la taille des municipalités et le domaine culturel, et qu'une autorisation écrite de la part de la Ville de Lachute est nécessaire;

En conséquence; il est :

**398-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Virginie Filiatrault  
appuyé par Monsieur le conseiller Christian David  
et résolu

Que le Conseil municipal autorise la participation de la Ville de Lachute à l'Enquête 2023 sur les dépenses des municipalités au titre de la culture et désigne madame Claudia Tremblay, chef de division, Bibliothèque et culture, comme mandataire dans ce dossier;

Que le Conseil municipal autorise madame Claudia Tremblay, chef de division, Bibliothèque et culture ou monsieur Benoît Gravel, directeur général, à signer le formulaire de consentement de la Ville de Lachute.

-Adopté

**15.4. Autorisation de signer un contrat avec La Tanière pour des services artistiques pour le festival Lachute en Fête**

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute organise présentement la deuxième édition du festival Lachute en Fête qui se tiendra les 21 et 22 juillet sur son territoire;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur a fait des recherches auprès des groupes de musique professionnels pour la prestation de concerts lors de l'événement;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité organisateur d'octroyer le mandat à l'agence La Tanière;

CONSIDÉRANT que l'article 573.3 (4°) de la *Loi sur les cités et villes* prévoit qu'il est possible d'adjuger un contrat sans appel d'offres lorsque l'objet du contrat est relatif à des services reliés au domaine artistique ou culturel;

En conséquence; il est :

**399-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Hugo Lajoie  
appuyé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
et résolu



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

Que le Conseil municipal autorise la signature du contrat avec l'agence La Tanière pour la prestation d'un spectacle musical lors du festival Lachute en Fête;

Que le Conseil municipal autorise une dépense maximale de 35 000 \$ plus taxes pour ce mandat, incluant les honoraires professionnels, les frais de déplacement, d'équipement, de sonorisation et autres frais connexes;

Que le Conseil municipal autorise monsieur Benoit Gravel, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de Lachute, tout document nécessaire à l'exécution du mandat.

-Adopté

**16. Affaires diverses :**

**16.1. Dépôt du rapport d'activités de la directrice, Service des finances et trésorière tel que requis par la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités**

Le rapport d'activités de la directrice, Service des finances et trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022, requis en vertu de l'article 513 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, est déposé au Conseil.

**16.2. Autorisation de déposer une demande de complément au Fonds municipal vert pour le projet de conversion de l'Église Unie de Lachute en bibliothèque municipale**

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute a obtenu du Fonds Municipal Vert (FMV), dans le cadre du projet de restauration et conversion de l'église Unie de Lachute pour le redéploiement des services de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile, un prêt pouvant aller jusqu'à 4 147 293 \$, combiné à une subvention d'un montant pouvant aller jusqu'à 829 458 \$;

CONSIDÉRANT la résolution 309-09-2013 qui autorisait la signature de la Convention de prêt et de subvention soumis par la Fédération canadienne des municipalités (FCM) en sa qualité de fiduciaire du Fonds municipal vert pour le projet ouvert auprès du FMV sous le numéro FMV-12039;

CONSIDÉRANT la résolution 98-03-2019 qui autorisait la signature de la lettre de modification avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), en sa qualité de fiduciaire du Fonds municipal vert, pour actualiser la Convention de prêt et de subvention en fonction des critères de gestion du Fonds municipal vert et pour reporter la date de fin des travaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Lachute sollicite un complément au Fonds municipal vert pour mener à bien le projet de restauration et conversion de



**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**

l'église Unie de Lachute pour le redéploiement des services de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile;

En conséquence; il est :

**400-04-2023**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaétan Larose  
appuyé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
et résolu

Que la Ville de Lachute autorise la demande de complément au Fonds municipal vert pour le projet de restauration et conversion de l'église Unie de Lachute pour le redéploiement des services de la Bibliothèque Jean-Marc-Belzile;

Que la Ville de Lachute autorise le maire, Monsieur Bernard Bigras-Denis, et la greffière, M<sup>e</sup> Lynda-Ann Murray, à signer, pour et au nom de la Ville de Lachute, tout document nécessaire à ladite demande de complément.

-Adopté

**17. Deuxième période de questions**

Le maire déclare la période de questions ouverte pour les personnes présentes à la séance. Diverses questions ont été formulées, auxquelles le maire et le directeur général ont apporté les réponses jugées utiles, la greffière prenant note de ces interventions afin de les référer aux personnes concernées pour fins de vérifications et suivi utile, le cas échéant. La période de questions est ensuite close.

**18. Levée de la séance**

En conséquence, il est :

**401-04-2023**

Proposé par Madame la conseillère Guylaine Cyr-Desforges  
appuyé par Madame la conseillère Aline Gravel  
et résolu

Que l'ordre du jour étant épuisé, la séance soit levée à 20 h 33.

-Adopté

Bernard Bigras-Denis  
Maire

Lynda-Ann Murray, notaire  
Greffière

**Procès-verbal du Conseil de la  
VILLE DE LACHUTE**



A large rectangular area defined by a thin black border. A diagonal line runs from the bottom-left corner to the top-right corner, dividing the space into two triangles. This area is currently blank, intended for the minutes of the council meeting.